

Réunion du 7 octobre 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Claude FROEHLY, Madame Frédérique MOZZICONACCI

Absent(s) : Monsieur Robert HERRMANN


Rapporteur : Monsieur Francis GRIGNON

N° CP/2013/711 - Construction de logements sociaux - 1323
Confirmation d'agrément pour la réalisation de logements en
prêt social de location-accession (PSLA)

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, confirme l'agrément définitif de deux logements dans le cadre du dispositif de prêt social de location-accession (PSLA) pour l'opération de construction de sept logements situés dans le lotissement "Le Clos du Marlenberg" à MARLENHEIM, opération réalisée par la Société coopérative de promotion immobilière du Bas-Rhin.

Elle approuve par ailleurs la convention à intervenir entre la Société coopérative de promotion immobilière du Bas-Rhin et le Département confirmant l'agrément définitif de ces deux logements en location-accession pour l'opération de construction de sept logements dans le lotissement "Le Clos du Marlenberg" à MARLENHEIM, et autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20131007-80731-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 23/10/13